



**Monceau
Retraite & Épargne**

Rapport annuel 2006

Sommaire

Rapport du conseil d'administration	p.4
Rapport du Commissaire aux Comptes	p.9
Compte de résultats.....	p.10
Bilan	p.12
Annexe aux comptes 2006.....	p.14

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Président :	Gilles Dupin
Vice-Président :	Anne-Cécile Martinot
Membre :	Monceau Assurances mutuelles associées représentée par Paul Tassel

DIRECTOIRE

Président :	Pierre Michaud
Membres :	Marc Billaud Dominique Davier Henry Lagache

RAPPORT DU DIRECTOIRE

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 JUIN 2007

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqué en Assemblée Générale pour vous rendre compte de l'activité déployée par votre société au cours de son quatrième exercice social, vous présenter les comptes arrêtés au 31/12/06 et soumettre à votre approbation les résolutions préparées par votre Conseil de Surveillance.

Une présence renforcée de Monceau Générale Assurance dans le capital de MR&E

Au cours de l'exercice, Capma&Capmi a décidé de céder 16.000 actions de MR&E qu'elle détient à Monceau Investissements Mobiliers (M.I.M). Une convention de cession a donc été régularisée le 19/12/2006 entre le cédant (Capma&Capmi) et le cessionnaire(M.I.M). M.I.M a ensuite cédé à Monceau Générale Assurances ces 16.000 actions, permettant ainsi à MGA de renforcer sa présence dans le capital de MR&E.

Ainsi, et conformément aux dispositions de l'article L233-13 du Code de Commerce, nous vous rappelons que le capital social de votre société est principalement détenu par les entreprises suivantes :

- Mutuelle Centrale de Réassurance, détenant 74.816 actions, soit 49,8777% du capital ;
- Capma & Capmi, détenant 44.215 actions correspondant à 29,4767% du capital ;
- Monceau Générale Assurances, détenant 30.964 actions, représentant 20,6426% du capital.

Ainsi, la part de Monceau Générale Assurances dans le capital social de MR&E est passée de 9,97% à 20,64%. La répartition du capital de votre société reflète ainsi encore davantage ses axes stratégiques majeurs : une croissance de son chiffre d'affaires grâce à une offre innovante et différenciée par l'intermédiaire de réseaux exclusifs. En effet, l'actionnariat de MCR et de Capma&Capmi constitue une opportunité forte pour MR&E d'accéder à un savoir faire unique dans le domaine de l'assurance vie. MR&E est donc à même de proposer, grâce aux échanges avec ces deux actionnaires, une gamme de contrats qui répond avec efficacité aux attentes des personnes souhaitant transmettre un capital à leurs proches, se constituer une retraite complémentaire ou bien une épargne en vue de la réalisation de projets. La participation de Monceau Générale Assurances supérieure à 20% au capital de MR&E traduit, quant à elle, la volonté de votre société de développer son chiffre d'affaires avec la meilleure maîtrise possible de la qualité de la distribution et de la rentabilité des affaires réalisées. Dans ce contexte, les réseaux exclusifs tel que celui des agents généraux présente les meilleures perspectives pour mettre en marché une offre à forte plus-value dans des conditions de rentabilité qui favorise la pérennité des engagements pris vis à vis des assurés. Par ailleurs, cette montée en puissance de Monceau Générale Assurances traduit l'importance grandissante que revêt l'assurance vie dans

le développement du réseau des agents généraux et rend encore plus pertinents les efforts déployés par MR&E, depuis plusieurs exercices maintenant, pour renforcer les compétences des agents généraux dans le domaine de l'assurance vie.

Une nouvelle identité visuelle pour Monceau Retraite & Épargne

Au cours de 2006, votre société s'est dotée d'une nouvelle identité visuelle. Celle-ci fait maintenant explicitement référence à celle de Monceau Assurances et souligne donc encore davantage son appartenance au groupe. Dans le même temps, notre actionnaire Monceau Générale Assurances et le réseau des agents généraux ont procédé à la même évolution. Ainsi, le réseau des agents généraux s'appelle-t-il maintenant "Monceau Assur'agence" et c'est sous cette nouvelle dénomination que les agents généraux opèrent désormais auprès de leurs clients tant pour les risques "dommages" que "vie". Le choix de cette nouvelle identité visuelle traduit également la place prépondérante des agents généraux dans le développement de l'activité de MR&E. Par ailleurs, l'adoption par MR&E d'une identité visuelle fondée sur celle de Monceau Assurances est de nature à renforcer la notoriété de Monceau Retraite et Épargne puisque la société bénéficiera des actions de communication du groupe dans la presse économique et financière.

Un exercice qui s'inscrit dans le contexte d'une activité économique porteuse

Un exercice qui s'inscrit dans le contexte d'une activité économique porteuse.

Pour la quatrième année consécutive, l'économie mondiale a connu une expansion soutenue, qui s'établit à + 5,1% sur l'ensemble de l'année 2006, contre + 4,5 % en 2005. L'ensemble des zones géographiques a participé à cette expansion.

Comme en 2005, les États-Unis demeurent le principal moteur de la croissance mondiale : malgré le retournement du marché de l'immobilier résidentiel à partir du troisième trimestre, l'économie américaine a fait preuve d'une grande robustesse et continue de progresser à un rythme élevé. Ce phénomène s'explique par le dynamisme de la consommation des ménages, qui ont profité de la baisse du prix du pétrole et de la croissance des revenus réels, et par la croissance de l'investissement productif des entreprises. Dans cet environnement, le déficit commercial des États-Unis, toujours historiquement élevé, s'est légèrement stabilisé, les entreprises américaines tirant parti de l'amélioration de leur compétitivité et de la faiblesse du dollar vis-à-vis des autres grandes devises, à l'exception du yen.

L'expansion a également pris de l'ampleur en zone euro : l'amorce d'un retour à des créations d'emploi a redonné du revenu aux ménages qui ont également vu leur pouvoir d'achat s'accroître depuis la fin de l'été suite à la décrue des prix de l'énergie. Par ailleurs, les ménages allemands ont commencé à effectuer des achats par anticipation

avant le relèvement de la TVA intervenue le 1^{er} janvier dernier.

Cette belle performance de la zone euro est principalement liée au dynamisme retrouvé de l'économie allemande, qui a profité à la Belgique et aux Pays-Bas. Après plusieurs années de croissance faible, imputable au choc de la réunification, l'Allemagne est redevenue la locomotive de la zone euro. La consommation privée a rebondi, bénéficiant notamment de la réduction du chômage. Le taux d'utilisation des capacités de production atteint des niveaux record dans l'industrie manufacturière. Les entreprises allemandes, qui profitent à plein du dynamisme de la demande mondiale, affichent une forte progression de leurs marges. L'investissement dans la construction, en recul constant depuis 10 ans, s'est également redressé.

La France reste installée sur une tendance de croissance molle. Comme en 2005, la consommation interne constitue le principal facteur de soutien de l'activité. Les ménages ont continué à bénéficier de conditions de crédit attractives, au prix de la détérioration de leur situation financière. En revanche, affectées par l'affaiblissement de leur compétitivité, les entreprises françaises peinent à améliorer leurs marges, sans que pour autant l'investissement productif progresse fortement. Dans ces conditions, le déficit commercial de la France s'est profondément dégradé, la demande interne étant absorbée de façon croissante par les importations.

Dans ce contexte, les pays d'Europe du Sud offrent un tableau contrasté. L'économie espagnole reste toujours particulièrement dynamique, malgré les signes de ralentissement du marché de l'immobilier. L'Italie, par contre, reste handicapée depuis le passage à l'euro par un déficit structurel de compétitivité et par l'arrivée massive de concurrents des pays émergents sur le marché mondial.

La croissance est restée vigoureuse dans les pays émergents. Le rythme effréné de la croissance chinoise ne semble pas vouloir ralentir en dépit des mesures administratives et de durcissement des règles d'octroi du crédit prises par les autorités chinoises. L'économie indienne poursuit également sa progression à un rythme impressionnant. De façon traditionnelle, du côté de l'offre, le secteur des services est le principal soutien de la croissance indienne. Toutefois, on peut noter le rôle grandissant pris par l'industrie et particulièrement par le secteur manufacturier.

Beaucoup de pays émergents ont également bénéficié de la progression des cours du pétrole et de la hausse des prix des matières premières, métaux, matières premières agricoles ou produits alimentaires, qui ont bénéficié d'une forte demande.

Un environnement financier contrasté mais favorable : dans cet environnement de croissance soutenue et de hausse des prix des matières premières, les banques centrales des principaux pays avancés ont durci leurs politiques monétaires pour contenir la création de liquidités et les anticipations d'inflation. La Réserve fédérale américaine a poursuivi son cycle de resserrement des taux d'intérêt, jusqu'à ce que le marché de l'immobilier donne des signes tangibles de ralentissement. La Banque centrale européenne a continué de relever son taux

directeur et la Banque du Japon a mis fin à sa politique de "taux zéro". Les politiques monétaires des banques centrales ont ainsi contribué à contrecarrer davantage, s'il en était besoin, les anticipations inflationnistes.

Les marchés obligataires ont connu une année contrastée : au premier semestre, les taux longs se sont redressés en ligne avec la poursuite du dynamisme économique à l'échelle mondiale, le resserrement des politiques monétaires et la très forte progression du prix du pétrole poussant à la hausse les anticipations d'inflation. Au deuxième semestre, les taux longs sont repartis à la baisse, les inquiétudes sur l'impact du retournement du marché de l'immobilier aux États-Unis prenant le pas sur les anticipations d'inflation.

Malgré un parcours contrasté, les places boursières ont enregistré de très bonnes performances : après un bon début d'année, marqué par un regain d'appétit pour les placements à risque, les marchés d'actions ont changé de cap dans le courant du mois de mai. La correction a été particulièrement vive sur les bourses des pays émergents, qui avaient bénéficié de flux importants de capitaux depuis le début de l'année. Les marchés d'actions européens ont été également durement touchés, l'ensemble des places effaçant à la fin du mois de juin la totalité des gains constatés depuis le début de l'année.

A partir des mois d'été, les marchés d'actions ont repris le chemin de la hausse, soutenus par la poursuite de la hausse des résultats des entreprises. De nouvelles inquiétudes ont toutefois commencé à apparaître au vu des chiffres du marché de l'immobilier américain, laissant présager un fléchissement de l'activité plus marqué que prévu. La réaction de la Réserve fédérale américaine (qui a effectué une pause dans son cycle de redressement des taux d'intérêt) et des annonces de résultats des entreprises supérieurs aux anticipations ont maintenu la confiance des investisseurs. Le dynamisme du marché des fusions et acquisitions, qui atteint des niveaux historiquement élevés, a également contribué au soutien des cours. Paradoxalement, la progression des indices durant les derniers mois de l'année est ainsi allée de pair avec une confirmation de la dégradation de la conjoncture, les marchés financiers anticipant apparemment un ralentissement ordonné de l'activité américaine. Les Bourses mondiales ont ainsi affiché à nouveau de très bonnes performances, notablement supérieures à leur tendance de long terme (+ 15,12 % pour l'indice EuroStoxx 50 ; + 17,53 % pour l'indice CAC 40 ; + 13,62 % pour l'indice S&P 500).

Un exercice à nouveau marqué par le niveau des participations aux bénéfices servies aux assurés, la qualité du service apporté, le développement et la rentabilité.

L'exercice 2006 a vu à nouveau le chiffre d'affaires croître significativement même si la progression est moindre qu'en 2005 qui avait été, dans ce domaine particulièrement remarquable.

L'activité de MR&E s'inscrit dans un marché de l'assurance vie qui, en 2006, a connu une croissance de +17 %. Cette progression est la résultante de différents facteurs favorables au marché de l'assurance vie. Parmi ceux-ci on peut citer *la bonne tenue des marchés financiers, les*

niveaux de taux rendant encore attractif le recours à l'endettement pour le financement des biens immobiliers, les mouvements de décollecte encore relativement forts intervenus sur les Plans d'Épargne Logement suite au durcissement de la fiscalité qui leur est désormais applicable ou encore la transformation des contrats mono-supports en euros au titre de la Loi Breton.

La bonne tenue des marchés financiers, malgré leur parcours contrasté que nous avons évoqué précédemment, a encouragé les épargnants à investir et, en particulier à retenir, les supports en unités de compte comme véhicules privilégiés pour le placement de leur épargne. En 2006 la collecte des unités de compte sur le marché français a ainsi enregistré une progression de +45%.

Le contexte obligataire également décrit précédemment, a continué à inciter, comme en 2005, les acquéreurs de biens immobiliers à s'endetter puisqu'ils ont bénéficié de conditions toujours attractives de la part des organismes prêteurs. Celles-ci, augmentant le niveau d'endettement des ménages, ont libéré des liquidités pour procéder à des opérations d'épargne et de placements. Il apparaît ainsi que le flux d'endettement des ménages en 2006 a été supérieur aux prévisions et est venu compenser un taux d'épargne en légère baisse.

Le durcissement de la fiscalité applicable aux Plans d'Épargne Logement (ceux de plus de douze ans notamment) a provoqué, en particulier au cours du premier semestre, une décollecte d'environ 27 milliards d'euros qui s'est réinvestie à hauteur de 40% en assurance vie. Les sommes issues des P.E.L. auraient compté pour 9 points environ dans la croissance du marché.

La transformation des contrats mono-supports en euros en contrats de type multi-supports a pour sa part soutenu artificiellement la croissance du marché de l'assurance vie en 2006. En effet, nombre de sociétés ont comptabilisé les encours transférés comme du chiffre d'affaires alors qu'en réalité il ne s'agit que du déplacement d'encours d'une catégorie de contrats sur une autre. On estime à 4 points environ le poids de ces transferts dans la croissance du marché, ce qui est significatif au regard de sa croissance globale.

Le chiffre d'affaires en 2006 de MR&E a connu une progression de 11,32% par rapport à celui de l'année 2005, soit une croissance, en apparence, inférieure à celle du marché. En apparence seulement dans la mesure où MR&E, compte-tenu de ses modes de distribution, n'a pas bénéficié des effets de la décollecte des P.E.L., ceux-ci ayant été très marquants sur l'activité des réseaux bancaires qui ont un accès privilégié aux titulaires de ces plans. Par ailleurs, MR&E n'a comptabilisé, en chiffre d'affaires, au titre des transformations dans le cadre de la Loi Breton que les seuls éventuels versements des souscripteurs et en aucun cas les encours transférés. Enfin, les réseaux de distribution de votre société n'ont pas utilisé, conformément à leur déontologie, la bonne performance des indices boursiers pour "attirer" les souscripteurs, au détriment de leur horizon de gestion et de leurs objectifs, sur les supports à capital variable et n'ont donc que partiellement profité de la croissance du marché des unités de compte. Il apparaît donc que MR&E a assis sa progression sur une qualité d'écoute

et de compréhension des objectifs des souscripteurs afin de leur préconiser des solutions qui répondent, indépendamment de facteurs conjoncturels externes, à leurs attentes. Dans ce contexte, la croissance du chiffre d'affaires enregistrée par votre société repose sur des fondamentaux plus pérennes que certains supports de croissance que le marché a connu en 2006. Il est à ce titre intéressant de souligner que la progression du chiffre d'affaires de MR&E est d'ailleurs supérieure à celle des réseaux d'assurances (dans cette catégorie sont répertoriés les intermédiaires suivants : Agents généraux, courtiers, salariés) constatée sur le marché en 2006 et qui est de +9%. Compte-tenu des réseaux de distribution de MR&E, il apparaît cohérent de retenir une telle référence.

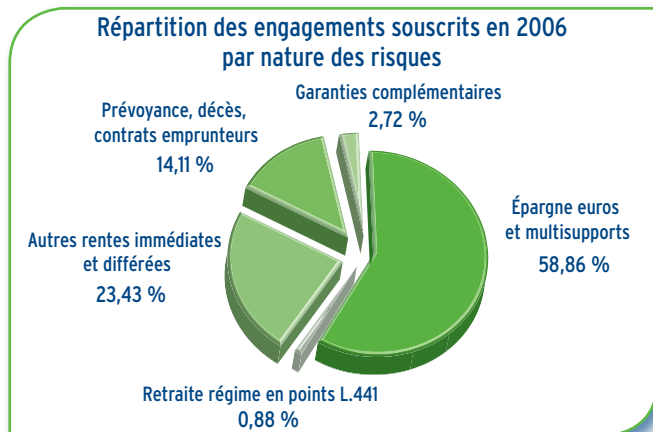
Dans le cadre de l'analyse du développement de MR&E au cours de l'exercice, il convient également de souligner :

- *la nouvelle progression du réseau des agents généraux "Monceau Assur'agence" qui s'élève à +40%. La politique de formation et de motivation de ce réseau trouve dans ce chiffre l'illustration de son adaptation aux attentes de ces professionnels de l'assurance. Par ailleurs, ce taux de progression est également à comparer, au niveau national, à celui des réseaux d'assurances et rappelé ci-dessus (+9%) ;*
- *l'impact de l'arrêt du partenariat avec la MARF qui est intervenu, consécutivement à la rupture des relations entre cette mutuelle d'assurances et Monceau, au mois de juin de l'exercice. Or la MARF, compte-tenu des efforts d'animation déployés par MR&E, avait, au cours des premiers mois de l'exercice, contribué très significativement au chiffre d'affaires de MR&E. A compter du mois de septembre la collecte nouvelle effectuée par ce réseau s'est éteinte totalement et la progression du chiffre d'affaires de MR&E s'en est trouvée significativement affectée. Dans ce contexte, il est notable de remarquer que la MARF a connu une croissance de son chiffre d'affaires supérieure à 29% et cela, donc, malgré l'arrêt de son activité au cours de l'exercice ;*
- *la moindre contribution du courtier April Patrimoine au chiffre d'affaires en raison notamment d'une réorganisation intervenue chez cet intermédiaire au cours de l'exercice. Ce courtier a en effet réduit son activité de 39% par rapport à 2005 ;*
- *La progression du chiffre d'affaires réalisé par le courtier Alsass (+11,60%).*

Pour compléter l'analyse du chiffre d'affaires de MR&E, il est intéressant de remarquer la diversification de l'activité. En effet,

- *la part de chiffre d'affaires réalisée sur les contrats multi-supports est de 58,86% en 2006 (52,22% en 2005). Il est à noter que les fonds en euros des multi-supports ont toujours les faveurs des souscripteurs. Ainsi, dans le cadre de Dynaplus, ce sont 87% des versements qui se sont portés sur le fonds en euros. et ce, malgré les performances de grande qualité réalisées par les supports à capital variable proposés par ce contrat.*
- *Les contrats de rentes immédiates et différées représentent 23,43% (28,18% en 2005) ;*

- La part des contrats de prévoyance, de décès et « emprunteurs » s'établit à 14,11% (15,21% en 2005).



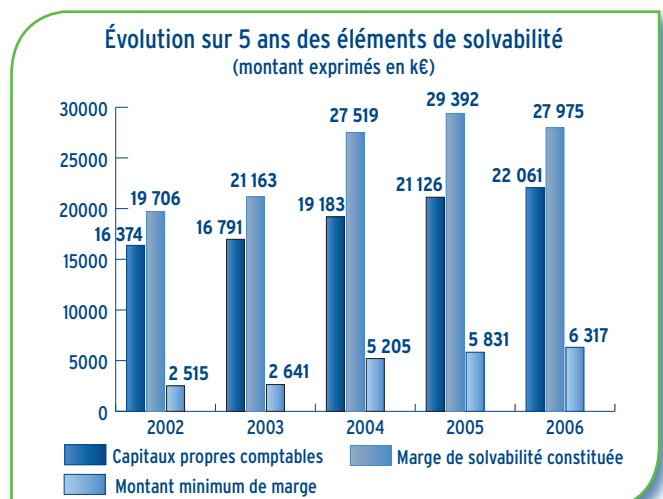
Cette diversification de l'activité constitue un axe important de la stratégie de la société afin que son chiffre d'affaires soit, autant que faire se peut, le moins corrélé possible à l'évolution des marchés financiers.

Le développement du chiffre d'affaires de la société s'est accompagné d'une rentabilité qui a permis à MR&E de procéder au remboursement de sommes dues au réassureur MCR et de provisionner ses engagements, en matière de rentes, à partir des tables de mortalité les plus récentes. Au cours de l'exercice, MR&E a remboursé à son réassureur MCR 600.000 euros. Ainsi, après ce remboursement le résultat de l'exercice s'élève à 389.598 euros contre 915.271 euros en 2005. En l'absence du remboursement de cette dette le résultat de MR&E aurait été sensiblement du même niveau que celui de l'exercice passé alors que par ailleurs, en 2005, l'évolution des marchés financiers avait autorisé une reprise de la provision pour dépréciation durable de 729.356 euros contre 142.983,27 euros en 2006. De plus, l'exercice 2006 aura vu un alourdissement sensible de la charge des provisions mathématiques relatives aux contrats prévoyant des prestations sous forme de rentes. MR&E a en effet décidé d'utiliser les tables TGH05 et TGF05 pour le provisionnement de ces contrats et de ne pas étaler sur 15 ans, comme la réglementation l'autorisera, le différentiel constaté par rapport au provisionnement effectué avec les tables TPG 93. La charge supplémentaire de provisions ainsi constatée s'élève à 973.666,19 euros. La décision de MR&E d'acter dès à présent des tables statistiques plus proches de la réalité actuelle de l'espérance de vie de la population française traduit sa volonté d'apporter la meilleure sécurité et la plus grande fiabilité dans la couverture de ce type d'engagements viagers. Elle constitue également un message de confiance particulièrement fort à l'intention de tous ceux qui recherchent pour la constitution d'un revenu complémentaire en vue de la retraite un assureur soucieux de prendre la vraie dimension de la gestion du risque viager.

La qualité du résultat de l'entreprise ne s'est pas faite naturellement au détriment des performances servies aux assurés. En effet, ceux-ci se sont vus servir des taux de participation aux bénéfices figurant parmi les tous meilleurs de leurs catégories. Ainsi, le support en euros (Monceau Euros) du contrat multi-supports Dynaplus a

été revalorisé de +4,75% au titre de 2006 (taux net de frais de gestion et avant prélèvement de la CRDS&CSG). Cette performance est particulièrement remarquable car elle s'inscrit dans la lignée de celle enregistrée en 2005 (+4,80%). Très peu nombreux sont les fonds en euros du marché qui, au cours de 2006, ont réussi à juguler le contexte des taux d'intérêt que nous connaissons depuis maintenant plusieurs exercices. Les adhérents aux Livrets d'Épargne bénéficient également d'un taux tout à fait appréciable : +4,50% (taux net de frais de gestion et avant prélèvements de la CRDS & CSG). Compte-tenu que ce taux était de +4,60%, en 2005, pour cette catégorie de contrats, on peut souligner la continuité des performances proposées à leurs souscripteurs. Par ailleurs, le service d'une revalorisation se situant parmi les meilleures du marché à des souscripteurs de contrats dont la commercialisation est arrêtée met à nouveau en avant la volonté de MR&E d'apporter une grande qualité dans les performances tant à ses anciens clients qu'à ses nouveaux. Enfin, les revalorisations servies au titre de l'exercice aux différentes catégories de contrats tiennent compte d'un prélèvement de 169.246,69 euros sur la Provision Pour Participation aux Excédents (P.P.E) qui s'élève ainsi à la clôture à 1.105.767 euros.

L'exercice a vu à nouveau une progression des capitaux propres de la société puisque ceux-ci sont passés de 21.126.000 euros à 22.061.105 euros soit une progression de 4,42%. Ce niveau de capitaux propres permet d'afficher un taux de couverture de la marge de solvabilité, hors plus-values latentes, de 349%. Ce ratio est en légère baisse par rapport à 2005 (362%) mais n'en reste pas moins à un niveau tout à fait satisfaisant. En effet, il est de nature à conforter la confiance des adhérents et souscripteurs envers MR&E car il témoigne de sa capacité à assumer ses engagements. Par ailleurs, il atteste également de la capacité de MR&E à poursuivre, dans le respect de ses axes stratégiques, le développement de son chiffre d'affaires et donc de ses engagements. Enfin, nous pouvons noter que si, comme nous l'y autorise la réglementation, nous intégrions les plus-values latentes ce même taux de couverture passerait alors à 443%. Ce taux de couverture reste tout à fait significatif même s'il est inférieur à celui constaté en 2005 et qui était de 504%. Cette différence est la conséquence de la baisse des plus-values latentes puisque celles-ci ont diminué de 28% en raison notamment de la hausse des taux d'intérêt observée au cours de l'exercice 2006.



Une offre renforcée à l'occasion de la Loi Breton.

Les adhérents aux contrats «Livret Épargne Retraite» se sont vus proposés au cours de l'exercice 2006 la transformation de leurs contrats, au titre de la Loi Breton, en multi-supports. Rappelons que la loi Breton permet à des souscripteurs de contrats "mono-supports en euros", en respectant certaines conditions, de transformer leurs contrats, sans perte de l'antériorité fiscale, en contrats multi-supports. Ainsi, le contrat multi-supports Livret Épargne Plus a-t-il été créé pour permettre aux souscripteurs du Livret Épargne Retraite de bénéficier des avantages de cette loi. Cette création témoigne de la flexibilité du back-office de MR&E et donc de la pertinence des choix qui ont été faits lors des précédents exercices dans ce domaine, ainsi que de la volonté de MR&E d'apporter à ses adhérents et souscripteurs une offre adaptée à l'environnement économique et financier actuel.

Les perspectives pour 2007

Le travail d'animation et de formation du réseau des agents généraux «Monceau Assur'agence» continuera à être mené avec pour objectif de faire, de l'assurance vie, pour ce réseau, une activité à part entière au même titre que l'assurance "dommages". Le taux d'équipement en assurance vie des clients du réseau "Monceau Assur'agence" est encore très faible et la marge de développement en assurance vie de ce réseau s'avère donc toujours particulièrement élevée.

De même, MR&E conformément à la mission qui lui a été fixée par ses actionnaires prolongera ses efforts de sensibilisation des mutuelles d'assurances qui sont aujourd'hui fédérées par Monceau Assurances à l'intérêt de développer une offre assurance vie à l'intention de leurs sociétaires.

Par ailleurs, l'activité de recherche de partenariats avec des sociétés d'assurances dommages à forme mutuelle ou avec des mutuelles sera à nouveau au cœur

des priorités de la société. En effet, des sociétés de ce type qui partagent les mêmes valeurs de transparence et d'équité que MR&E peuvent trouver dans une offre "assurance vie" une opportunité privilégiée de fidéliser leurs sociétaires ou adhérents ainsi que de renforcer leur rentabilité. Nous l'avons vu, le niveau élevé de couverture de sa marge de solvabilité permet à MR&E d'envisager sereinement l'acceptation de nouveaux engagements et donc la mise en place de nouveaux partenariats.

La retraite fera auprès des partenaires de MR&E l'objet à nouveau d'une sensibilisation particulièrement forte. En effet, la société s'est progressivement dotée d'une gamme complète de contrats permettant la constitution de revenus complémentaires dans des cadres fiscaux tels que l'article 83, la Loi Madelin ou encore le PERP. L'offre de MR&E en matière de retraite est donc à même de satisfaire aussi bien des travailleurs indépendants, des salariés ou des entreprises. Cette volonté de MR&E de développer son chiffre d'affaires en retraite s'inscrit dans l'impérieuse nécessité pour chaque actif, quelque soit son statut, de se constituer dans le cadre de la capitalisation les ressources complémentaires qui viendront compenser lors de sa cessation d'activité la baisse de ses revenus. Enfin, le développement d'une activité régulière sur le marché de la retraite fait partie intégrante des actions nécessaires à la diversification du chiffre d'affaires et des engagements de la société.

La liste des mandats et fonctions de chacun des mandataires sociaux est jointe en annexe et fait partie intégrante du présent rapport.

Par ailleurs, nous vous précisons que les 15.000 euros votés par l'Assemblée générale du 30 juin 2006 au titre des jetons de présence à répartir entre les membres du conseil de surveillance n'ont pas été réglés sur l'exercice 2006 mais le seront au cours de l'exercice 2007. S'agissant de la rémunération payée aux membres du directoire, elle s'est élevée au total à 50.000 euros.

Au terme de ce rapport, nous tenons à exprimer notre gratitude à nos partenaires, à nos apporteurs, à notre réseau d'agents généraux et à leurs clients pour leur fidélité et leur confiance. Nous remercions également les membres du personnel des groupements de moyens communs aux adhérents de Monceau Assurances pour le travail qu'ils ont effectué dans l'intérêt et au service de notre société.

RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Monceau Retraite & Épargne, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1/ Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2/ Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Certains postes techniques propres à l'assurance et par conséquent à la réassurance, à l'actif et au passif des comptes de votre société, sont estimés selon des modalités réglementaires et en utilisant des données statistiques et des techniques actuarielles. Il en est ainsi notamment des provisions techniques. Les modalités de détermination de ces éléments sont relatées dans la note 3.2 de l'annexe. Nous nous sommes assurés de la cohérence d'ensemble des hypothèses et des modèles de calcul retenus par votre société, au regard notamment de son expérience et de son environnement réglementaire et économique.
- La provision pour dépréciation à caractère durable sur le portefeuille titres est évaluée selon les modalités relatées dans la note 3.2 de l'annexe. Les valeurs recouvrables, les horizons de détention et la capacité de votre société à détenir ces titres sur ces horizons n'appellent pas de commentaire de notre part.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

3/ Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Courbevoie, le 12 juin 2007

Le commissaire aux comptes

Mazars & Guérard

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'G' followed by several horizontal strokes.

Gilles Magnan

Compte de résultat au 31 décembre 2006

1

COMPTE TECHNIQUE

Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes 2005
-------------------	---------------------------	-------------------	------------------------

1 Primes :	+	18 397	1 900	16 497	14 664
2 Produits des placements		9 654	-	9 654	9 554
2a Revenus des placements	+	5 394	-	5 394	5 626
2b Autres produits des placements	+	401	-	401	786
2c Profits provenant de la réalisation de placements	+	3 859	-	3 859	3 142
4 Autres produits techniques	+	18	-	18	18
5 Charges des sinistres		-10 420	-898	-9 522	-10 066
5a Prestations et frais payés	-	-11 630	-1 541	-10 090	-10 134
5b Charges des provisions pour sinistres	+/-	1 210	642	568	67
6 Charges des provisions		-8 022	-	-8 022	-3 938
6a Provisions d'assurance vie		-6 396	-	-6 396	-3 948
6b Provisions sur contrats en unités de compte		-1 700	-	-1 700	-19
6c Autres provisions techniques		74	-	74	29
7 Participation aux résultats	-	-4 550	-	-4 550	-5 327
8 Frais d'acquisition et d'administration :		-1 905	290	-2 196	-1 911
8a Frais d'acquisition	-	-1 458	-	-1 458	-1 640
8b Frais d'administration	-	-448	-	-448	-577
8c Commissions reçues des réassureurs	+	-	290	-290	307
9 Charges de placements		-1 340	-	-1 340	-1 622
9a Frais internes et externes de gestion des placements et int.		-32	-	-32	-32
9b Autres charges des placements		-456	-	-456	-537
9c Pertes provenant de la réalisation de placements		-852	-	-852	-1 053
10 Ajustement ACAV (+/- values)		692	-	692	454
11 Autres charges techniques	-	-440	-	-440	-400
12 Produits des placements transférés	+/-	-869	-	-869	-880
Résultat technique vie					
		1 215	1 292	-76	546

2

COMPTE NON TECHNIQUE

		Opérations 2006	Opérations 2005
1 Résultat technique VIE		-76	545
3 Produits des placements		-	-
3a Revenu des placements	+	-	-
3b Autres produits des placements	+	-	-
3c Profits provenant de la réalisation des placements	+	-	-
4 Produits des placements alloués	+	869	880
5 Charges des placements		-	-
5a Frais de gestion interne et externe des placements et frais financiers		-	-
5b Autres charges des placements	-	-	-
5c Pertes provenant de la réalisation des placements	-	-	-
6 Produits des placements transférés	-	-	-
7 Autres produits non techniques	+	1	1
8 Autres charges non techniques	-	-	-
9 Résultat exceptionnel		62	- 71
9a Produits exceptionnels	+	73	193
9b Charges exceptionnelles	-	- 11	- 264
10 Participation des salariés	-	- 92	- 93
11 Impôt sur les bénéfices	-	- 374	- 347
12 Résultat de l'exercice		390	915

Bilan au 31 décembre 2006

1

ACTIF

31/12/06

31/12/05

1 Compte de liaison avec le siège	-	-
2 Actifs incorporels	-	-
3 Placements	147 759	138 345
3a Terrains et constructions	10 061	9 779
3b Placements dans des entreprises liées	1 263	1 196
3c Autres placements	136 435	127 370
3d Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	-	-
4 Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte	9 426	7 727
5 Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques	1 723	2 365
5a Provisions pour primes non acquises non vie	-	-
5b Provisions d'assurance vie	-	-
5c Provisions pour sinistres vie	1 723	2 365
5d Provision pour sinistres non vie	-	-
5e Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes vie	-	-
5f Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes non vie	-	-
5g Provisions d'égalisation	-	-
5h Autres provisions techniques vie	-	-
5i Autres provisions techniques non vie	-	-
5j Provisions techniques des contrats en unités de comptes vie	-	-
6 Créances	313	682
6a Créances nées d'opérations d'assurance directe	26	97
6aa Primes restant à émettre	-	-
6ab Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	26	97
6b Créances nées d'opérations de réassurance	-	-
6c Autres créances :	287	585
6ca Personnel	-	-
6cb État, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	17	20
6cc Débiteurs divers	269	565
7 Autres actifs	2 206	88
7a Actifs corporels d'exploitation	57	41
7b Comptes courants et caisse	2 149	47
8 Comptes de régularisation - Actif	3 078	3 395
8a Intérêts et loyers acquis non échus	1 919	2 149
8b Frais d'acquisition reportés	264	321
8c Autres comptes de régularisation	895	926
9 Différence de conversion	-	-
Total de l'actif	164 505	152 602

31/12/06

31/12/05

1 Capitaux propres :	22 061	21 126
1a Capital social	15 000	15 000
1c Réserves de réévaluation	-	-
1d Autres réserves	5 645	5 099
1e Report à nouveau	1 026	112
1f Résultat de l'exercice	390	915
2 Passifs subordonnés	-	-
3 Provisions techniques brutes :	129 366	119 889
3a Provisions pour primes non acquises non vie	-	-
3b Provisions d'assurances vie	124 179	113 249
3c Provisions pour sinistres vie	3 664	4 875
3d Provision pour sinistres non vie	-	-
3e Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes vie	1 106	1 275
3f Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes non vie	-	-
3g Provisions pour égalisation	417	491
3h Autres provisions techniques vie	-	-
3i Autres provisions techniques non vie	-	-
4 Provisions techniques des contrats en unités de compte vie	9 430	7 730
5 Provisions pour risques et charges	215	215
6 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	-	-
7 Autres dettes :	1 956	2 416
7a Dettes nées d'opérations d'assurance directe	259	187
7b Dettes nées d'opérations de réassurance	1 125	929
7c Emprunts obligataires (dont obligations convertibles)	-	-
7d Dettes envers des établissements de crédit	-	-
7e Autres dettes :	571	1 299
7eb Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	-	-
7ec Personnel	6	6
7ed État, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	129	437
7ee Créanciers divers	437	856
8 Comptes de régularisation - Passif	1 477	1 226
9 Différence de conversion	-	-
Total du passif	164 505	152 602

Annexe aux comptes 2006

Les sommes portées dans la présente annexe sont exprimées en milliers d'euros et arrondies au millier d'euros le plus proche.

1 Faits marquants

Le rapport du Conseil d'Administration expose les principales réalisations de l'exercice, et les éléments marquants qui ont contribué à la formation du résultat. On peut ainsi notamment signaler :

- Qu'au cours de l'exercice, Capma & Capmi a décidé de céder 16.000 actions de MR&E qu'elle détient à Monceau Investissements Mobiliers (M.I.M). Une convention de cession a donc été régularisée le 19/12/2006 entre le cédant (Capma & Capmi) et le cessionnaire (M.I.M). M.I.M a ensuite cédé à Monceau Générale Assurances ces 16.000 actions, portant ainsi sa participation au capital de MR&E de 9.97% à 20.64%. La participation de Capma & Capmi passant pour sa part de 40.14% à 29.48% ;
- Que les provisions mathématiques relatives aux contrats prévoyant des prestations en rentes viagères ont été calculées à partir des tables les plus récentes TGH05 et TGF05. L'utilisation de ces tables a induit une charge non-récurrente de 973.666,19 euros ;
- Que les transferts des encours, intervenant dans le cadre de la Loi Breton du 26 juillet 2005, d'un contrat mono-support en euros vers un contrat multi-supports n'ont pas été comptabilisés comme du chiffre d'affaires au cours de l'exercice.

Par ailleurs :

- Aux termes d'un contrat de prêt en date du 1^{er} avril 2003 MR&E avait accordé à la société Services en Assurance, Réassurance et Prévoyance (SARP), société par actions simplifiée au capital de 350.000 euros dont le siège social est au 36, rue de Saint Pétersbourg-75008 Paris et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro B 310 838 081, un prêt de un million d'euros, d'une durée de trois ans remboursable en totalité le 1^{er} avril 2006. Ce prêt a fait l'objet d'un avenant en date du 1^{er} avril 2006 qui reporte le terme du contrat de prêt au 1^{er} avril 2009. Les autres dispositions du contrat du 1^{er} avril 2003 n'ont fait l'objet d'aucune modification.

2 Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant.

3 Principes, règles et méthodes comptables

3.1 Introduction

Les comptes sont établis conformément aux articles 8 à 16 du Code du commerce, en tenant compte des dispositions particulières contenues dans le Code des assurances.

Les comptes de l'exercice 2006 respectent les dispositions du décret n°94-481 du 8 juin 1994 et l'arrêté du 20 juin 1994 transposant la directive n°91-674/CEE du 19 décembre 1991 concernant les comptes sociaux et comptes consolidés des entreprises d'assurance et l'arrêté du 19 avril 1995 portant modification des règles de constitution de certaines provisions techniques d'assurance.

Il est fait, de manière générale, application des principes comptables généraux de prudence, de non compensation, de spécialisation des exercices, de permanence des méthodes, et les comptes sont établis dans l'hypothèse d'une continuité de l'exploitation.

3.2 Informations sur le choix des méthodes utilisées

Valeurs mobilières à revenus fixes

Les obligations et autres valeurs à revenus fixes sont retenues pour leur prix d'achat, net des coupons courus à l'achat. La différence entre le prix d'achat et la valeur de remboursement est rapportée au résultat. Lorsque le

prix d'achat de ces titres est supérieur à leur prix de remboursement, la différence est amortie sur la durée de vie résiduelle des titres. Lorsque le prix d'achat est inférieur à leur prix de remboursement, la différence est portée en produit sur la durée de vie résiduelle des titres. S'agissant des obligations indexées sur l'inflation, la variation, du fait de l'inflation, de la valeur de remboursement entre deux dates d'inventaire consécutives est reprise dans les produits ou charges de l'exercice.

La valeur de réalisation retenue à la clôture des comptes correspond au dernier cours coté au jour de l'inventaire ou, pour les titres non cotés, à la valeur vénale correspondant au prix qui en serait obtenu dans des conditions normales de marché..

Actions et autres titres à revenus variables

Les actions et autres titres à revenus variables sont retenus pour leur prix d'achat, hors intérêts courus le cas échéant. La valeur de réalisation retenue à la clôture des comptes correspond :

- au dernier cours coté au jour de l'inventaire, pour les titres cotés ;
- à la valeur vénale correspondant au prix qui en serait obtenu dans des conditions normales de marché, pour les titres non cotés ;
- au dernier prix de rachat publié au jour de l'inventaire pour les actions de sociétés d'investissement à capital variable et les parts de fonds communs de placement.

Prêts

Les prêts sont évalués d'après les actes qui en font foi.

Provisions sur valeurs mobilières à revenus fixes

Une provision pour dépréciation est constituée lorsqu'il existe un risque de défaut de l'émetteur, soit pour le paiement des intérêts, soit pour le remboursement du principal.

Provisions sur les placements immobiliers, valeurs mobilières à revenus variables

Pour chaque élément d'actif pris individuellement, autre que les valeurs mobilières à revenus fixes, une provision est constatée en cas de dépréciation à caractère durable.

Le Conseil National de la Comptabilité a émis un avis sur la méthodologie d'évaluation de cette provision. En application de cet avis, il est constitué ligne par ligne une provision pour dépréciation à caractère durable lorsque pendant 6 mois au moins au cours de l'exercice, la valeur vénale de l'actif considéré est inférieure à 80% de son prix de revient, et se trouve dans cette situation à la date d'inventaire. Une provision pour dépréciation à caractère durable est également constituée pour tous les actifs faisant l'objet d'une telle provision à l'inventaire précédent. Lorsque l'actif est destiné à être cédé, la provision constituée est égale à la différence entre le prix de revient et la valeur vénale. Dans le cas contraire, la provision est égale à la différence entre le prix de revient et la valeur vénale au 31 décembre multipliée par le coefficient 1,159. (calculé en supposant une durée de détention moyenne de 5 ans et une revalorisation annuelle au taux sans risque de 3,0%)

Enfin, lorsque, globalement, les placements autres que les valeurs mobilières à revenus fixes évaluées conformément aux dispositions de l'article R 332-19 du Code des assurances ont une valeur de réalisation inférieure à leur valeur comptable nette d'éventuelles provisions pour dépréciation à caractère durable, une provision est constituée à hauteur de l'écart entre ces deux valeurs. Baptisée "Provision pour Risque d'Exigibilité", elle se trouve classée parmi les provisions techniques.

Produits et charges des placements

Les revenus financiers comprennent les revenus des placements acquis à l'exercice (dividendes, coupons, intérêts des prêts).

Les autres produits des placements comprennent les écarts positifs de l'exercice sur les prix de remboursement des obligations à percevoir, ainsi que les reprises de provisions pour dépréciation des placements.

Les autres charges des placements comprennent les écarts négatifs de l'exercice sur les prix de remboursement des obligations à percevoir, ainsi que les dotations aux amortissements et aux provisions des placements.

Les plus ou moins values sur cessions de valeurs mobilières sont déterminées en appliquant la méthode du "premier entré premier sorti" (FIFO) et constatées dans le résultat de l'exercice. Toutefois, pour les obligations et autres titres à revenus fixes estimés conformément aux dispositions de l'article R 332-19 du Code des assurances, le profit correspondant à la différence entre le prix de cession et la valeur actuelle, au taux actuariel de rendement calculé lors de l'acquisition du titre, fait l'objet d'une dotation par le compte de résultat à la réserve de capitalisation, incluse dans les fonds propres. En cas de perte, une reprise est effectuée sur cette réserve de capitalisation, dans la limite du montant de celle-ci.

Provisions techniques

Les provisions mathématiques correspondent à la différence entre la valeur actuelle probable des engagements de l'assureur d'une part, du preneur d'assurance d'autre part. Elles sont calculées en appliquant les taux, tables de mortalité, chargements d'inventaire prévus par la réglementation ou les notes techniques établies pour chaque produit.

Le montant des frais d'acquisition reportés est égal à l'écart de zillmérisation inclus dans les provisions mathématiques des contrats à primes périodiques et à commissions escomptées. L'écart de zillmérisation représente la différence entre le montant des provisions mathématiques inscrites au bilan conformément à l'article L.331-1 et le montant des provisions mathématiques qui seraient à inscrire si les chargements d'acquisition n'étaient pas pris en compte dans les engagements assurés.

Acceptations en réassurance

Néant

Cessions et rétrocessions

Les cessions sont comptabilisées en application des différents traités souscrits.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont enregistrés dès leur origine dans des comptes de charges par nature et sont systématiquement affectés à une section analytique. Ensuite, ces frais sont ventilés sur les comptes de charges par destination par l'application de clés de répartition propres à chaque section analytique.

Les frais de gestion sont de deux natures :

- frais généraux propres à MR&E ;
- frais généraux issus de la répartition des frais des GIE auxquels adhère MR&E.

Le classement des charges de gestion s'effectue dans les cinq destinations suivantes :

- les frais de règlement des prestations, qui incluent notamment les frais des services de gestion des prestations ou exposés à leur profit ;
- les frais d'acquisition qui incluent notamment les salaires versées aux collaborateurs du terrain et coûts des délégations, et les frais des services centraux chargés de l'établissement des contrats ou exposés à leur profit ;
- les frais d'administration qui incluent notamment les frais des services chargés de la gestion du portefeuille, ou exposés à leur profit ;
- les charges de placements qui incluent notamment les frais du service financier ;
- les autres charges techniques qui regroupent les charges ne pouvant être affectées ni directement, ni par application d'une clé à une des destinations ci-dessus.

Opérations en devises

Néant

Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision est constituée en cas de doute sur la recouvrabilité d'une créance.

Engagements hors bilan

Monceau Retraite & Épargne et la Mutuelle Centrale de Réassurance sont liées par une convention de réassurance de durée. Cette convention précise qu'en cas de résiliation, la société rembourse le cas échéant, le solde cumulé du compte retraçant l'ensemble des opérations relevant de la dite convention. Il n'y a pas lieu d'inscrire au hors-bilan les sommes qui seraient dues par MR&E à la MCR en cas de résiliation, puisque cette convention n'est pas résiliée, et qu'il est fait application du principe général de « continuité de l'exploitation ». Dans l'hypothèse où, à la date d'arrêté des comptes, la société a pris la décision de résilier sa convention de réassurance, les dettes éventuellement exigibles au titre de la convention sont inscrites au passif du bilan. Si une telle décision était intervenue au 31 décembre 2006, votre société ne devrait rien à ce titre à la Mutuelle Centrale de Réassurance.

4

Informations sur les postes du bilan

4.1

Actif

4.1.1

Placements immobiliers (hors placements des contrats en unités de compte)

Montants bruts

Intitulé	Montant à l'ouverture	Acquisition	Cession	Montant à la clôture
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Sous-total	-	-	-	-
Parts de sociétés immobilières non cotées	9 779	501	219	10 061
Versements restant à effectuer	-	-	-	-
Sous-total	9 779	501	219	10 061
TOTAL BRUT	9 779	501	219	10 061

Montant des amortissements

Intitulé	Montant à l'ouverture	Dotation	Reprise	Montant à la clôture
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Sous-total	-	-	-	-
Parts de sociétés immobilières non cotées	-	-	-	-
Versements restant à effectuer	-	-	-	-
Sous-total	-	-	-	-
TOTAL AMORTISSEMENTS	-	-	-	-

Montant nets

Intitulé	Montant à l'ouverture	Montant à la clôture
Terrains	-	-
Constructions	-	-
Sous-total	-	-
Parts de sociétés immobilières non cotées	9 779	10 061
Versements restant à effectuer	-	-
Sous-total	9 779	10 061
TOTAL NET	9 779	10 061

Sont enregistrées en « Acquisition » les affectations de parts de SCI servant de support aux contrats à capital variable immobilier, correspondant aux montants nets souscrits, rachetés ou arbitrés par les clients ainsi que les parts souscrites par la société correspondant au réinvestissement des dividendes perçus.

4.1.2 Placements dans les entreprises liées et dans les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation

Valeurs brutes

Intitulé	Montant à l'ouverture	Acquisitions	Cessions	Montant à la clôture
Actions et titres non cotés	-	-	-	-
Prêts sociétés du groupe	1 196	67	-	1 263
Créances pour espèces déposées chez les cédantes	-	-	-	-
TOTAL	1 196	67	-	1 263

Provisions

Intitulé	Montant à l'ouverture	Dotation	Reprise	Montant à la clôture
Actions et titres non cotés	-	-	-	-
Prêts sociétés du groupe	-	-	-	-
Créances pour espèces déposées chez les cédantes	-	-	-	-
TOTAL PROVISIONS	-	-	-	-

Montants nets

Intitulé	Montant à l'ouverture	Montant à la clôture
Actions et titres non cotés	-	-
Prêts sociétés du groupe	1 196	1 263
Créances pour espèces déposées chez les cédantes	-	-
TOTAL	1 196	1 263

4.1.3

Autres placements

Valeurs brutes au 31/12/2006

Intitulé	Montant à l'ouverture	Acquisition	Cession	Montant à la clôture
Actions et autres titres à revenus variables	33 272	47 091	35 254	45 109
Obligations, TCN et autres titres à revenus fixes	93 484	14 755	17 402	90 838
Prêts et avances sur polices	778	706	975	508
Autres placements	2	-	-	2
Valeurs remises en nantissement	-	-	-	-
TOTAL BRUT	127 535	62 553	53 631	136 457

Provisions

Intitulé	Amortissements et provisions à l'ouverture		Mouvements		Amortissements et provisions à la clôture	
	Amortissements	Provisions	Dotations	Reprises		
Actions et autres titres à revenus variables	165	-	-	143	-	22
Obligations, TCN et autres titres à revenus fixes	-	-	-	-	-	-
Prêts et avances sur polices	-	-	-	-	-	-
Autres placements	-	-	-	-	-	-
Valeurs remises en nantissement	-	-	-	-	-	-
TOTAL AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	165	-	-	143	-	22

Montants nets

Intitulé	Montant à l'ouverture	Montant à la clôture
Actions et autres titres à revenus variables	33 107	45 087
Obligations, TCN et autres titres à revenus fixes	93 484	90 838
Prêts et avances sur polices	778	508
Autres placements	2	2
Valeurs remises en nantissement	-	-
TOTAL NET	127 370	136 435

4.1.4

Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte

Valeurs nettes au 31/12/2006

Intitulé	Montant à l'ouverture	Variations	Montant à la clôture
Placements immobiliers	5 064	668	5 732
Titres à revenu variable autres que les OPCVM	-	-	-
OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	994	160	1 154
Autres OPCVM	1 669	871	2 540
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-
TOTAL	7 727	1 700	9 426

4.1.5

État récapitulatif des placements

1) Placements

Libellé	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation	Valeur nette 2005
1. Placements immobiliers				
- dans l'OCDE	10 057	10 057	10 461	9 652
- hors OCDE	-	-	-	-
2. Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM				
- dans l'OCDE	-	-	-	-
- hors OCDE	-	-	-	-
3. Parts d'OPCVM (autres que celles en 4)				
- dans l'OCDE	39 527	39 505	43 414	30 008
- hors OCDE	-	-	-	-
4. Parts d'OPCVM à revenu fixe				
- dans l'OCDE	5 582	5 582	5 677	3 323
- hors OCDE	-	-	-	-
5. Obligations et autres titres à revenu fixe				
- dans l'OCDE	90 227	90 320	91 827	93 165
- hors OCDE	-	-	-	-
6. Prêts hypothécaires				
- dans l'OCDE	-	-	-	-
- hors OCDE	-	-	-	-
7. Autres prêts et effets assimilés				
- dans l'OCDE	1 771	1 771	1 771	1 973
- hors OCDE	-	-	-	-
8. Dépôts auprès des entreprises cédantes				
- dans l'OCDE	-	-	-	-
- hors OCDE	-	-	-	-

Libellé	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation	Valeur nette 2005
9. Dépôts (autres que ceux visés au 8) et cautionnements en espèces				
- dans l'OCDE	2	2	2	2
- hors OCDE	-	-	-	-
10. Actifs représentatifs de contrats en UC				
- Placements immobiliers	5 732	5 732	5 732	5 064
- Titres à revenu variable autres que des parts d'OPCVM	-	-	-	-
- OPCVM détenant des titres à revenu fixe	127	127	127	114
- Autres OPCVM	3 571	3 571	3 571	2 552
- Obligations et autres titres à revenu fixe				
11. Total des lignes 1 à 10	156 596	156 668	162 582	145 853
Dont :				
- placements évalués selon l'article R 332-19	90 227	90 320	91 827	93 165
- placements évalués selon l'article R 332-20	56 939	56 917	61 325	44 857
- placements évalués selon l'article R 332-5	9 430	9 430	9 430	7 730
Dont, pour les entreprises visées à l'article L 310-1 :				
- valeurs affectables à la représentation des provisions autres que celles visées ci-dessous	146 950	147 021	152 931	137 933
- valeurs garantissant les engagements envers les institutions de prévoyance	-	-	-	-
- valeurs déposées chez les cédants (dont valeurs déposées chez les cédants dont l'entreprise s'est portée caution solidaire)	-	-	-	-
- valeurs affectées aux provisions techniques spéciales des autres affaires en France	217	217	221	90
- autres affectations ou sans affectation	9 430	9 430	9 430	7 730

Le tableau suivant présente le rapprochement entre l'état des placements ci-dessus et le montant des placements au bilan :

	2005			2006		
	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation
Montant des placements à l'actif du bilan	145 882	146 072	154 019	156 596	157 185	162 582
Amortissement de Surcote	-	1 226	-	-	1 413	-
Amortissement de Décote	-	-907	-	-	-895	-
Montant des placements dans l'état récapitulatif des placements	145 882	145 753	154 019	156 596	156 668	162 582

2) Actifs pouvant être affectés à la représentation des provisions techniques (autres que les placements et la part des réassureurs dans les provisions techniques)

Néant

3) Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance

Néant

4) Autres informations

a) Montant des comptes inclus dans la valeur des actifs inscrits au poste "Terrains et constructions".

Néant

b) Droits réels et parts de sociétés immobilières ou foncières non cotées dans le poste "Terrains et constructions"

	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation	Valeur nette 2005
Immeubles d'exploitation	-	-	-	-
Droits réels	-	-	-	-
Part des sociétés immobilières ou foncières non cotées	-	-	-	-
Autres immobilisations	10 057	10 057	10 461	9 652
Droits réels	-	-	-	-
Part des sociétés immobilières ou foncières non cotées	10 057	10 057	10 461	9 652
Total	10 057	10 057	10 461	9 652

c) Solde non encore amorti ou non encore repris correspondant à la différence de remboursement des titres évalués conformément à l'article R 332-19

	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Valeur de remboursement	90 452	86 138
Valeur nette	93 165	90 320
SOLDE NON AMORTI	2 714	4 182

4.1.6 Créances au 31 décembre 2006

	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006	dont créances de moins d'un an	dont créances à plus d'un an
Primes à émettre	-	-	-	-
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	97	26	26	-
Créances nées d'opérations de réassurance	-	-	-	-
Autres créances	585	287	287	-
Total	682	313	313	-

4.1.7 Compte de régularisation-actif

Libellé	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Intérêts courus non échus	2 149	1 919
Intérêts à recevoir	-	-
Différences sur les prix de remboursement	907	895
Frais d'acquisition reportés	321	264
Autres	19	-
TOTAL COMPTE DE REGULARISATION - ACTIF	3 395	3 078

4.1.8 Filiales et participations

Nom	Adresse	Forme juridique	Pourcentage de détention	Valeur comptable	Capitaux propres à la clôture	Chiffre d'affaires	Résultat	Dividendes encaissés	Compte courant	Prêt
Filiales (50 % au moins du capital est détenu par la société)										
NEANT										
Participations (10 à 50 % du capital est détenu par la société)										
NEANT										

4.2 Éléments du passif

4.2.1 Capitaux propres

Libellé	Montant au 31/12/2005	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2006
Capital social	15 000	-	-	15 000
Réserve complémentaire fonds d'établissement	-	-	-	-
Réserve pour risque liés à l'allongement de la durée de la vie humaine	-	-	-	-
Autres réserves	29	1	-	30
Réserve de capitalisation	5 070	546	-	5 616
Réserve de solvabilité	-	-	-	-
Sous total	20 099	546	-	20 645
Report à nouveau	112	915	1	1 026
Résultat de l'exercice	915	390	915	390
TOTAL	21 126	1 851	916	22 061

4.2.2 Passifs subordonnés

Néant

4.2.3 Provisions techniques brutes

Évaluées en application de la réglementation et du contenu des notes techniques propres à chaque produit, les provisions techniques brutes s'élèvent à 129 366 k€ contre 119 889 k€ au 31 décembre 2005.

4.2.4 Provisions techniques des contrats en unités de compte

Ces provisions techniques sont calculées en nombre d'unités de compte puis en euros, en multipliant le prix de rachat unitaire du titre au jour de l'inventaire par le nombre de titres. Elles s'élèvent à 9 430 k€ contre 7 730 k€ à l'inventaire précédent.

4.2.5 Participations des adhérents aux résultats techniques et financiers

	Exercice		
	2004	2005	2006
Participation aux résultats totale :	4 052	5 327	4 550
Participation attribuée (y compris intérêts techniques)	4 519	4 796	4 719
Variation de la provision pour participation aux excédents	-466	532	-169
Participation aux résultats des opérations vie (3)			
Provisions mathématiques moyennes (1)	101 497	109 007	118 522
Montant minimal de la participation aux résultats	-	4 360	2 968
Montant effectif de la participation aux résultats (2) :	4 045	5 319	4 544
Participation attribuée (y compris intérêts techniques)	4 511	4 787	4 713
Variation de la provision pour participation aux excédents	-466	532	-169

(1) Demi somme des provisions mathématiques à l'ouverture et à la clôture, correspondant aux opérations visées au (3).

(2) Participation effective (charge de l'exercice, y compris intérêts techniques) correspondant aux opérations visées au (3).

(3) Opérations individuelles et collectives souscrites sur le territoire français à l'exception des opérations collectives en cas de décès et des opérations à capital variable.

4.2.6

Provisions pour risques et charges

Libellé	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Provision pour litiges	198	198
Provision pour retraite Ucreppsa	17	17
Jetons de présence	-	-
TOTAL	215	215

4.2.7

Dettes

	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006	dont dettes de moins d'un an	dont dettes à plus d'un an
Dettes pour dépôt en espèces reçus des cessionnaires	-	-	-	-
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	187	259	259	-
Dettes nées d'opérations de réassurance	929	1 125	1 125	-
Dettes envers les établissements de crédits	-	-	-	-
Autres dettes	1 299	571	571	-
Total	2 416	1 956	1 956	-

4.2.8

Comptes de régularisation-passif

Libellé	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Intérêts à payer	-	-
Frais d'acquisition reportés	-	-
Amortissements des différences sur les prix de remboursement	1 226	1 413
Produits constatés d'avance	-	46
Autres	1	19
TOTAL COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	1 226	1 477

4.2.9

Produits à recevoir et charges à payer

Charges à payer	2005	2006
Personnel		
Dettes provisionnées pour congés à payer	5	4
Dettes provisionnées pour participation des salariés aux résultats	70	81
Autres charges à payer	-	-
Organismes sociaux		
Charges sociales sur congés payés	3	3
Autres charges à payer	-	-
État		
Charges sociales sur congés payés	-	-
Autres charges à payer	-	-
Autres charges à payer	99	117
TOTAL	177	205

Produits à percevoir	2005	2006
Personnel	-	-
Organismes sociaux	-	-
État	-	-
Autres produits à recevoir	144	134
TOTAL	144	134

4.3

Engagements hors bilan

Engagements donnés	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Estimation des indemnités conventionnelles de mise à la retraite	37	53
Estimation des indemnités conventionnelles de la médaille du travail	-	2
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	37	55

Engagements reçus	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Comptes gagés par les réassureurs	3 969	3 645
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	3 969	3 645

5

Notes sur les postes du compte de résultats

Voir tableau ci-contre.

	Total	Capitalisation à prime unique	Capitalisation à prime périodique	Temporaire décès individuelle	Autres contrats individuels à prime unique	Autres contrats individuels à prime périodique	Collectifs décès	Collectifs vie	Contrats en UC à prime unique	Contrats en UC à prime périodique	Contrats collectifs L441	Perp	Individuels dommages corporels	Collectifs dommages corporels
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(20)	(21)
Primes	18 397	-	-	591	8 285	3 102	2 004	2 998	754	-	-	162	17	484
Charges de prestations	10 420	-	-	611	3 794	4 039	1 178	967	151	-	-	-	1	-323
Charges de provisions	8 022	-	-	150	5 069	-1 040	-262	2 377	1 556	-	-	153	-10	29
Ajustement ACAV	692	-	-	-	-	-	-	-	692	-	-	-	-	-
Solde de souscription	647	-	-	-170	-579	103	1 088	-346	-260	-	-	9	26	778
Frais d'acquisition	1 458	-	-	47	656	246	159	238	60	-	-	13	1	38
Autres charges nettes de gestion	869	-	-	1	398	152	1	251	60	-	-	1	-	4
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-2 326	-	-	-48	-1 055	-397	-160	-488	-120	-	-	-14	-1	-42
Produits nets des placements	7 445	-	-	13	3 582	1 304	14	2 095	409	-	-	2	-	27
Participation aux résultats	4 550	-	-	1	1 980	971	6	1 576	-	-	-	1	-	14
Solde financier	2 895	-	-	12	1 602	332	8	518	409	-	-	-	-	13
Primes cédées	1 900	-	-	164	1	197	1 242	-	-	-	-	-	-	296
Part des réassureurs dans les prestations	898	-	-	91	-	247	800	-	-	-	-	-	-	-240
Part des réassureurs dans les charges de provision	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Part des réassureurs dans la PB	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Commissions reçues des réassureurs	-290	-	-	-34	-	-62	-155	-	-	-	-	-	-	-38
Solde de réassurance	- 1 292	-	-	-107	-1	-13	-597	-	-	-	-	-	-	-575
Résultat technique	-76	-	-	-313	-32	25	339	-316	29	-	-	-5	24	174

5.1 Règle d'allocation des produits financiers

Un montant de 869 k€ de produits nets de placements a été transféré du compte technique au compte non technique, conformément au Plan Comptable 1995 et calculé en multipliant le résultat des placements par le ratio obtenu en rapportant le total des capitaux propres hors réserve de capitalisation, résultat de l'exercice, provisions réglementées autres que techniques et provisions pour risques et charges, à cette même somme augmentée des provisions mathématiques et de la réserve de capitalisation.

5.2 Ventilation des produits et des charges de placements

Nature des charges	Montant
Intérêts sur dépôts espèces des réassureurs	-
Frais externes de gestion	18
Frais internes	13
Frais de gestion des placements et intérêts financiers	32
Amortissement des différences de prix de remboursement	456
Amortissement matériel service financier	-
Dotation à la provision pour dépréciation à caractère durable	-
Autres charges des placements	456
Moins-values sur réalisation de placements	307
Dotation à la réserve de capitalisation	546
Pertes provenant de la réalisation des placements	852
Ajustement ACAV	39
TOTAL CHARGES DES PLACEMENTS	1 379

Nature des produits	Montant
Revenus immeubles et S.C	595
Revenus des placements financiers	4 702
Revenus des prêts aux collectivités	-
Intérêts	30
Revenus placements dans entreprises liées	67
Revenus des placements	5 394
Produits de différences sur les prix de remboursement à percevoir	258
Reprise sur provision pour dépréciation à caractère durable	143
Intérêts	-
Autres produits de placements	401
Plus-values sur réalisation de placements immobiliers	-
Plus-values sur réalisation de placements	3 859
Reprise sur la réserve capitalisation	-
Profits provenant de la réalisation de placements	3 859
Ajustement ACAV	731
TOTAL PRODUITS DES PLACEMENTS	10 385

5.3 Charges par destination

Ce tableau inclut les charges de gestion, hors commissions, issues de la ventilation des comptes de charges par nature ainsi que celles, hors commissions également, directement comptabilisées dans les comptes par destination.

S'y ajoutent les autres charges techniques, qui figurent au compte de résultats pour 440 k€. Les mêmes éléments s'élevaient à respectivement 1.177k€ et 400 k€ au 31 décembre 2005.

Ces charges de gestion, qu'elles soient propres à MR&E ou issues de la répartition des frais des GIE auxquels adhère MR&E, sont comptabilisées par destination selon les mêmes règles.

Nature	Sinistres	Acquisition	Administration	Placements	TOTAL
Charges externes	23	290	84	2	398
Charges internes	106	353	209	13	682
Dotations aux amortissements et aux provisions	1	14	4	-	19
Autres	-	-	-	-	-
TOTAL	129	657	297	15	1 099

5.4 Charges de personnel

	2005	2006
Salaires	171	90
Pensions et retraites	-	-
Charges sociales	38	37
Autres	-	-
TOTAL	209	127

5.5 Produits et charges exceptionnels et non techniques

	2006
Produits exceptionnels	
Autres produits exceptionnels	-
Produits sur exercices antérieurs	55
Produits exceptionnels issus du dév.classe 9/ classe 6	11
Reprise de provisions à caractère exceptionnel	-
Reprise de provisions pour charges exceptionnelles	7
Total produits exceptionnels	73
Charges exceptionnelles	
Autres pertes exceptionnelles	1
Pertes sur exercices antérieurs	10
Charges exceptionnelles issues du dév.classe 9/ classe 6	-
Dotation aux provisions pour litiges	-
Dotation aux provisions à caractère exceptionnelle	-
Total charges exceptionnelles	11
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	62

5.6 Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices s'élève à 374 k€ au titre de l'impôt société.

6

Autres informations

6.1

Effectif présent à la clôture de l'exercice

1 cadre.

6.2

Jetons de présence versés aux membres du Conseil de surveillance

Aucun jeton de présence n'a été versé, au titre de l'exercice en 2006 aux membres du Conseil de surveillance.

6.3

Combinaison des comptes

Les comptes de la société sont intégrés dans les comptes combinés établis par Monceau Assurances, société de réassurance mutuelle à laquelle adhèrent les trois principaux actionnaires de la société, détenant ensemble la quasi totalité des actions émises.

6.4

Mandats déclarés par les mandataires sociaux en fonction au 31 décembre 2006

Marc Billaud	Mandats soumis aux règles du code de commerce : Membre du Directoire de Monceau Retraite & Épargne (société anonyme) Mandats soumis aux règles dérogatoires du code monétaire et financier : Néant Mandats soumis aux règles du code des assurances : Néant
Robert Bourreau-Guérynière	Mandats soumis aux règles du code de commerce : - Président de la Société par actions simplifiée "Fermes Françaises SAS" - Président de la Société par actions simplifiée "Domaine de Molières SAS" - Représentant permanent de la Société civile Monceau Investissements Immobiliers au conseil de surveillance de Monceau Retraite & Épargne (société anonyme) - Représentant permanent de la Mutuelle Centrale de Réassurance au conseil d'administration de la Société Immobilière Toulouse Entrepôts Mandats soumis aux règles dérogatoires du code monétaire et financier : Représentant permanent de Monceau Générale Assurances au Conseil d'administration de la SICAV Monceau Sélection Plus Mandats soumis aux dispositions particulières du code des assurances : Directeur de l'Union des Mutuelles d'Assurances Monceau (Umam) Directeur Général de la Caisse Industrielle d'Assurance Mutuelle (Ciam)
Dominique Davier	Mandats soumis aux règles du code de commerce : Membre du Directoire de Monceau Retraite & Épargne (société anonyme) Mandats soumis aux règles dérogatoires du code monétaire et financier : Néant Mandats soumis aux règles du code des assurances : Néant
Gilles Dupin	Mandats soumis aux règles du code de commerce : - Président du Directoire de Monceau Générale Assurances (société anonyme) - Président du Conseil de surveillance de Monceau Retraite & Épargne (société anonyme) - Représentant permanent de Monceau Investissements Immobiliers au Conseil d'administration de Cyberlibris (société anonyme) - Administrateur de la société April Group Mandats soumis aux règles dérogatoires du code monétaire et financier : - Représentant permanent de la Mutuelle Centrale de Réassurance au sein du Conseil d'administration de la SICAV Centrale Court Terme. - Représentant permanent de Capma & Capmi au sein du Conseil d'administration de la SICAV Norden - Représentant permanent de Capma & Capmi au Conseil d'administration de la SICAV Monceau Sélection Plus

Gilles Dupin (suite)	Mandats soumis aux dispositions particulières du code des assurances : - Directeur général de Monceau Assurances (société de réassurance mutuelle) - Directeur général de Capma & Capmi (société d'assurance mutuelle) - Président de la Mutuelle Centrale de Réassurance (société d'assurance mutuelle) - Représentant permanent de la Mutuelle Centrale de Réassurance au sein du Conseil
Henry Lagache	Mandats soumis aux règles du code de commerce : Membre du Directoire de Monceau Retraite & Épargne (société anonyme) Membre du Directoire de Monceau Générale Assurances (société anonyme) Mandats soumis aux règles dérogatoires du code monétaire et financier : Néant Mandats soumis aux dispositions particulières du code des assurances : Administrateur de la Mutuelle Centrale de Réassurance (société d'assurance mutuelle)
Anne-Cécile Martinot	Mandats soumis aux règles du code de commerce : - Vice-Présidente du Conseil de surveillance de Monceau Retraite & Épargne - Membre du Directoire de Monceau Générale Assurances (société anonyme) Mandats soumis aux règles dérogatoires du code monétaire et financier : - Représentant permanent de Monceau Retraite & Épargne au Conseil d'administration de la SICAV Monceau Sélection Plus Mandats soumis aux dispositions particulières du code des assurances : Néant
Pierre Michaud	Mandats soumis aux règles du code de commerce : Président du Directoire de Monceau Retraite & Épargne (société anonyme) Mandats soumis aux règles dérogatoires du code monétaire et financier : Néant Mandats soumis aux règles du code des assurances : Néant
Paul Tassel	Mandats soumis aux règles du code de commerce : - Représentant permanent de la Mutuelle Centrale de Réassurance au Conseil de surveillance de Monceau Générale Assurances (société anonyme) - Représentant permanent de Monceau Assurances Mutuelles Associées au Conseil de surveillance de Monceau Retraite & Épargne (société anonyme) Mandats soumis aux règles dérogatoires du code monétaire et financier : Néant Mandats soumis aux dispositions particulières du code des assurances : - Président de Monceau Assurances Mutuelles Associées (société de réassurance mutuelle) - Président de l'Union des Mutuelles d'Assurances Monceau (union de mutuelles d'assurance) - Président et directeur général de la Mutuelle Centrale d'Assurances (société d'assurance mutuelle) - Président de Capma & Capmi (société d'assurance mutuelle) - Vice-Président de la Mutuelle Centrale de Réassurance (société d'assurance mutuelle) - Vice-Président du groupe Pasteur Mutualité - Administrateur de la Ciam

6.5

Actionnariat

Capma & Capmi	44 215 actions soit	29,48 %
Monceau Assurances Mutuelles Associées	1 action soit	0,000006 %
Mutuelle Centrale de Réassurance	74 816 actions soit	49,88 %
Monceau Générale Assurances	30 964 actions soit	20,64 %
SARP	1 action soit	0,000006 %
Domaine de Molières	1 action soit	0,000006 %
Gilles Dupin	1 action soit	0,000006 %
Anne-Cécile Martinot	1 action soit	0,000006 %

Nature des Indications	Exercices concernés	2002	2003	2004	2005	2006
Capital en fin d'exercice						
Capital social		15 000	15 000	15 000	15 000	15 000
Nombre des actions ordinaires existantes		150 000	150 000	150 000	150 000	150 000
Nombre des actions à dividendes prioritaire (sans droit de vote) existantes		-	-	-	-	-
Nombre d'actions maximal d'actions futures à créer :						
Par conversion d'obligations		-	-	-	-	-
Par exercice de droit de souscription		-	-	-	-	-
Opérations et résultats de l'exercice						
Chiffre d'affaires hors taxes		3 038	3 998	12 153	16 527	18 397
Résultat avant impôts et participation des salariés		-135	581	-75	1 355	855
Impôts sur les bénéfices		-	-	-	347	374
Participation des salariés au titre de l'exercice		-	5	50	93	92
Résultat après impôts et participation des salariés		-135	417	-155	915	390
Résultat distribué		-	-	-	-	-
Résultats par action en euros						
Résultat après impôts et participation des salariés		-0,900	2,780	-1,033	6,100	2,597
Dividende attribué à chaque action		-	-	-	-	-
Personnel						
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice		11	11	2	1	1
Montant de la masse salariale de l'exercice		944	399	586	171	90
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale , œuvres sociales etc.)		485	154	110	38	37



1 + 1 + 1 font plus en commun

Monceau Retraite & Épargne

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital de 15 000 000 €

Entreprise régie par le Code des assurances

Siège social : 65, rue de Monceau - 75008 Paris

Siège administratif : 36, rue de Saint-Pétersbourg - B.P. 677 - 75367 Paris cedex 08

Tél. : 01 49 95 79 79 - Fax : 01 40 16 43 21

www.monceauassurances.com